

Formations cliniques du champ lacanien

2022-2023

Clinique du désir

Collège de Clinique Psychanalytique Loire

Présentation des Collèges de clinique psychanalytique

Comme leur nom l'indique, les *Collèges de clinique psychanalytique* forment des ensembles collégiaux animés par des enseignants qui se sont proposés de renouer avec les principes sur lesquels Jacques Lacan avait fondé la Section clinique de Paris VIII en 1976, à savoir : « indiquer une direction à ceux qui se consacrent à la clinique psychanalytique », et interroger le psychanalyste, « le presser de déclarer ses raisons ». La Section clinique de Vincennes avait pour Lacan cette fonction de mettre les analystes à la question de la clinique. Il y allait – et il y va encore – de la transmission du savoir, dans la mesure où la pratique de la psychanalyse n'est pas soumise à une évaluation professionnelle de type « contrôle continu des connaissances », car les psychanalystes n'exposent leur orientation clinique et leurs appuis doctrinaux qu'à l'occasion d'exposés ou d'articles, et encore, à condition qu'ils veuillent bien s'y prêter.

Il s'agit en fait d'un dispositif où la circulation du savoir et son élaboration ne sont pas celles qui sont en jeu dans la cure analytique, mais où l'enseignant est sujet : « Je ne peux être enseigné qu'à la mesure de mon savoir, et enseignant, il y a belle lurette que chacun sait que c'est pour m'instruire. » (Lacan, 1970)

Les Collèges de clinique psychanalytique s'adressent donc à ceux qui, quel que soit le cadre de leur pratique clinique, veulent se donner les outils épistémiques susceptibles de les orienter dans la clinique. Cela vaut aussi bien pour les enseignants du Collège qui ont à « déclarer leurs raisons » que pour ceux que nous nommons participants, qui non seulement reçoivent un enseignement mais peuvent produire un travail qui sera pris en compte par le Collège.

Les enseignements sont répartis selon plusieurs axes :

- des Unités cliniques, qui comprennent une présentation clinique, sa discussion et l'élaboration clinique et théorique qui s'ensuit,
- des Études de cas exposés par les participants et discutés collectivement,
- des Études de textes de Freud et de Lacan,
- des cours ou séminaires de théorie psychanalytique sur les concepts, leur histoire et les problématiques qu'ils permettent d'aborder.

Chaque année universitaire voit la mise au travail d'un thème commun à l'ensemble des Collèges de clinique psychanalytique. Son élaboration est exposée à l'occasion de journées d'études et élargie au niveau national lors d'une rencontre commune aux Collèges de clinique psychanalytique de France.

Pour l'année 2022-2023 le thème retenu par l'assemblée générale des enseignants est « **Clinique du désir** ».

Créés en 1998, les Collèges de clinique psychanalytique du Champ lacanien, au nombre de six actuellement, font partie des Formations cliniques du Champ lacanien qui se donnent pour objectif de développer des structures propres à l'étude méthodique de la psychanalyse, et à sa diffusion. Cet ensemble se rattache en France aux Forums et à l'École de psychanalyse du Champ lacanien, lesquels sont associés à d'autres forums à l'étranger pour former l'Internationale des Forums et de l'École de Psychanalyse du Champ lacanien (IF-EPFCL)

Certains Collèges proposent également, en plus des enseignements annuels, des stages, c'est-à-dire des sessions de deux ou trois jours d'études groupés, qui permettent d'aborder de façon resserrée une problématique clinique précise grâce à des exposés et des discussions avec les enseignants du Collège et des intervenants qui lui sont rattachés.

La journée nationale des collèges aura lieu à Rennes le 18 mars 2023.

Les Collèges de clinique psychanalytique en France

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE LOIRE

Cartigné, 49800 Trélazé 06 88 59 56 46
marienoellejacobduvernet@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DU CENTRE-EST

11 rue Morand, 25000 Besançon 06 15 92 72 31
jvauthier@sfr.fr

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DE L'OUEST

42, rue de Châtillon, 35000 Rennes 06 84 12 34 86
gournelmt@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

118, Rue d'Assas, 75006 Paris 01 56 24 14 66
collegeclinique-paris@wanadoo.fr

Unités rattachées :

- * Unité de clinique psychanalytique de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
- * Espace clinique CHAMPAGNE ARDENNE

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DU SUD-EST

1563 Chemin des Veys 83390 Cuers 06 82 77 62 65
ccpse06@gmail.com

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DU SUD-OUEST

Le Village, 31230 Salerm 06 60 39 48 87
ccpso@wanadoo.fr

Le statut juridique des collèges est celui d'Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée à la Préfecture et agréée en tant qu'organisme de formation. Leur direction est collégiale et permutative.

Plus d'informations

Collèges de clinique psychanalytique

<https://cliniquepsychanalytique.fr/>

École de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien

<https://champlacanienfrance.net/>

Ouverture du Collège clinique de Paris, 28 novembre 1998

par COLETTE SOLER

Ce Collège clinique est une nouveauté de cette rentrée 1998. Sa création répond à la situation inédite qui s'est créée à la Section clinique de Paris Saint-Denis, dans les suites de la Rencontre de Barcelone en juillet 1998 et en fonction des divisions apparues au sein de la communauté du Champ freudien. Cette situation a été présentée dans le document de création du Collège, je n'y reviens pas.

J'indiquerai comment ce Collège se situe, politiquement et épistémiquement, par rapport à l'ancienne Section clinique.

Nous n'en récusons pas le principe d'origine, même si cette Section clinique a cessé d'être à la hauteur de ses ambitions. Ce projet répond en effet à une nécessité dans la psychanalyse.

Je vous fais remarquer d'abord que, de fait, très tôt, dans l'IPA, la distinction de la Société des analystes et de l'Institut où enseignent les didacticiens a été présente. Lacan lui-même, à côté de son École, a soutenu, puis renouvelé, en 1974, le Département de psychanalyse avant de créer, en 1976, la Section clinique.

Le Collège clinique reste sur cette lancée et il en partage l'intention.

Pourquoi ? Lacan a pu dire, lapidairement, qu'il s'agissait de stimuler son École. Considérons le statut politique et épistémique de l'association des psychanalystes.

Sur ce plan politique, le régime associatif qui regroupe des membres ayant chacun les mêmes droits, indépendamment de toute considération concernant les compétences quant au savoir et à la transmission, rend à peu près impossible qu'un enseignement méthodique s'instaure. J'appelle enseignement méthodique un enseignement qui vise à couvrir l'ensemble du champ des questions cliniques et doctrinales, et qui se propose d'y avancer dans une progression ordonnée et calculée.

Sur le plan épistémique d'autre part, dès que l'on s'avance sous le signifiant de psychanalyse, le savoir supposé suffit. Il est même assez stupéfiant qu'il existe une profession, la nôtre, où il n'est jamais exigé de faire ses preuves en matière de savoir. Or, le maintien de la psychanalyse, aussi bien comme pratique que comme présence dans la culture exige une certaine transmission d'un savoir articulé.

Lequel ? Celui qui se dépose dans les textes, au gré des productions des analystes.

Mais à cet égard tous les écrits de la doctrine ne se valent pas, bien sûr. Ceux de Freud se distinguent de façon unique et ça n'a rien à voir avec la piété à l'égard du père, contrairement à ce que l'on serine. Lacan le savait bien, qui disait : la psychanalyse a « consistance des textes de Freud ». En effet, soustrayez-les, et la psychanalyse disparaît. L'œuvre de Freud est l'au-moins-une sans laquelle on ne saurait même pas ce qu'est le procédé dont l'analyse est solidaire. On peut ici se livrer à une petite expérience mentale d'épreuve par la soustraction. On voit que, quels que soient leurs mérites, sans *l'ego-psychology*, sans Mélanie Klein, sans le middle group, sans Winnicott, la psychanalyse serait certes appauvrie, mais pourrait demeurer. Et Lacan ? Lacan est allé beaucoup plus loin que Freud dans l'établissement du discours, mais il n'est pas l'inventeur du procédé et la psychanalyse tient au procédé mis au point par Freud. C'est pourquoi, je pense, que lui-même, qui ne se poussait pas du col, a pu dire à Caracas en 1960 : je suis freudien.

Nous commençons donc à mettre à notre programme l'étude méthodique des textes qui orientent la pratique et à les faire vivre en les soumettant à l'épreuve des cas, où ils auront à démontrer leur opérativité et leur portée clinique.

J'en viens aux divergences et à ce qui nous distingue de la Section clinique d'aujourd'hui. Elles sont doubles : politiques et épistémiques, elles aussi.

Politiquement, l'ensemble de l'Institut du Champ freudien est dirigé par une personne et par une seule. Ce système, nous l'avons d'abord accepté, au nom de ceci que le signifiant maître est nécessaire, et qu'il faut une direction. L'expérience de la crise a donné tort à notre confiance et a fait la preuve que ce système de direction par un seul est ouvert aux abus.

Notre option alternative ne sera pas l'absence de direction, mais une direction collégiale par l'ensemble des enseignants. C'est une direction qui s'accorde sur deux options précises : le décloisonnement des enseignements, en vue d'instaurer des circulations entre les Unités et les divers Collèges, et l'intégration progressive de nouveaux enseignants à mesure que la formation progressera.

Sur le plan épistémique, un phénomène nouveau est apparu dans la Section clinique : l'extension du pouvoir de direction sur les thèses à enseigner elles-mêmes. C'est autre chose de choisir les thèmes de l'année, le plan d'ensemble et les enseignants eux-mêmes et de choisir les thèses à soutenir. Or c'est ce que l'on a vu s'avancer depuis trois ans et qui a culminé à ladite Convention d'Antibes, au profit d'une thèse sur la psychose qui est aux antipodes aussi bien des thèses de Lacan, que de celles que nous avons soutenues depuis vingt ans. Là où Lacan vise une clinique de la certitude, on prône désormais la clinique floue du plus ou moins assuré.

Politiquement, cette thèse est un clin d'œil à l'IPA évident. Épistémiquement, elle mérite d'être examinée. Ne tranchons pas a priori, mais elle ne saurait être un mot d'ordre, avancé sans que la communauté en débattenne pour en tester la validité. La direction peut à la rigueur être une, le savoir ne peut fluctuer au gré des décisions d'un seul, aucun diktat ne vaut pour lui. On a vu dans le siècle des épisodes où le S1 prétendait légiférer dans le champ des savoirs. On en connaît le résultat : désastreux pour le savoir et d'avance condamné par l'histoire.

Que prétendons-nous substituer à cette direction du S2 par le S1 ?

Une direction collégiale du savoir ne vaudrait pas mieux que la direction d'un seul. Le savoir dans notre champ ne se dirige pas. Il s'acquiert, il s'élabore et à la pointe, il s'invente et... se met à l'épreuve. Mais un débat contradictoire est possible, qui s'est poursuivi d'ailleurs dans l'histoire de la psychanalyse, en dépit des luttes institutionnelles. Les avatars politiques ne l'ont ni empêché, ni éclipsé à terme. Voyez par exemple l'option de Mélanie Klein quant à la psychose : elle reste inscrite comme une des options possibles, offerte à l'examen et à la critique.

Telle sera donc notre option : débat pluraliste.

Présentation du Collège de clinique psychanalytique Loire - CCPL

Le Collège de clinique psychanalytique Loire (CCPL) s'est constitué en mars 2020 à partir de l'unité clinique d'Angers, celle de Bouguenais-Nantes et de l'espace clinique de Tours. Il fait partie intégrante du Pôle 9, très étendu géographiquement.

Il propose un enseignement théorique et clinique orienté par l'œuvre de Freud et de Lacan, sans se substituer à la cure personnelle, aux cartels, aux activités des pôles ou aux séminaires de l'EPFCL.

L'enseignement théorique est en lien chaque année avec le thème décidé de manière collégiale lors de la réunion annuelle des enseignants de la Journée Nationale des collèges cliniques de France.

- **Prochaine journée nationale des Collèges de clinique psychanalytique le 18 mars 2023 à Rennes**
- **Thème national des collèges cliniques de l'année : « Clinique du désir »**

Administration du CCPL

Bureau :

Présidente :	Éliane Pamart
Vice-président :	Sébastien Vallet
Secrétaire :	Pascal Garrioux
Trésorier :	Jacques Vauconsant

Administration :

Siège social : Cartigné, 49800 Trélazé

Les enseignants

CÉCILE BELLLOT

114 route de Juigné le Petit Port, 49130 Les Ponts de Cé
06 21 37 23 38, belliotce@gmail.com

PASCAL GARRIOUX

9 rue Lebas, 49000 Angers
06 28 60 24 35, p.garrioux@gmail.com

MARIE NOËLLE JACOB DUVERNET

Cartigné, 49800 Trélazé
06 88 59 56 46, marienoellejacobduvernet@gmail.com

JEAN-PIERRE LEBLANC

18 rue Saint Nicolas, 49000 Angers
06 72 28 99 20, jpleblanc49@gmail.com

GAËLLE LE PAGE

46 rue des Lices, 49000 Angers
06 25 45 75 53, gaelepage2@gmail.com

ALEXANDRE LÉVY

5, avenue de Contades, 49000 Angers
02 41 88 92 39, alexandre.v.levy@free.fr

SUZANNE MEUDEC

Le Clos Royal Bt.C, 8 bld des Pas Enchantés, 44230 St. Sébastien sur Loire
06 13 66 42 34, suzanne.meudec@wanadoo.fr

ÉLIANE PAMART

10 Passage de la Tonnelle, 37000 Tours
2 rue du Capitaine Maignan, 35000 Rennes
06 83 07 52 03, pamarteliane901@gmail.com

SÉBASTIEN VALLET

Espace Santé, 47 rue Littré, 44100 Nantes
06 02 19 70 20, sebastienvallet@orange.fr

JEAN-MICHEL VALTAT

2, place des Joulins, 37000 Tours
06 47 95 59 11 jean-michel.valtat@hotmail.fr

JACQUES VAUCONSANT

Cartigné, 49800 Trélazé
06 71 47 40 19, javauconsant@gmail.com

Les enseignants et les membres de l'EPFCL invités

Luis Izcovich (Paris), Éliane Pamart (Tours), Philippe Madet (Bordeaux), Anastasia Tzavidopoulou (Paris), Elisabete Thamer, (Paris), Albert Nguyễn (Bordeaux), Jean-Michel Valtat (Tours), Radu Turcanu (Paris), Nadine Cordova (Paris).

Organisation des études

L'enseignement théorique et clinique se déroule selon les modalités suivantes :

- Les présentations cliniques de chaque unité (Angers et Bouguenais-Nantes) et leurs discussions
- Exposés d'un cas issus de la pratique des participants et discussion autour du cas présenté.
- Des groupes d'élucidation de la pratique ou temps clinique.
- Un temps de travail théorique autour des textes et séminaires de Sigmund Freud ou de Jacques Lacan
- Présentation de livres

Les présentations cliniques sont réalisées dans un établissement spécialisé. Il s'agit d'un entretien unique qui permet au patient qui l'accepte de rencontrer un psychanalyste et de réfléchir sur ce qui lui arrive. Dans un second temps, l'équipe soignante et les participants qui y

assistent, en place de tiers, essayent de repérer la singularité de cette approche. Lacan souhaitait que « *la clinique psychanalytique soit une façon d'interroger le psychanalyste, de le presser de déclarer ses raisons* .¹ » Exercice singulier auquel les enseignants ont choisi de se soumettre et c'est à cet exercice que sont conviés ceux qui souhaitent s'orienter dans leur pratique qu'ils soient enseignants, soignants, travailleurs sociaux, psychologues, médecins ou psychanalystes.

Le Collège de clinique psychanalytique Loire travaille en connexion avec les cinq autres Collèges des Formations cliniques du Champ Lacanien qui partagent les mêmes options quant à la psychanalyse et à son enseignement.

Participer aux enseignements du CCPL n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse. Il n'y a pas de diplôme de psychanalyse, on le sait. L'expérience d'une psychanalyse reste l'orientation première requise pour qui veut exercer la psychanalyse.

Pour participer, il n'est exigé aucune condition spécifique d'âge, de nationalité ou de profession. La formation s'adresse entre autres aux professionnels de santé, psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, assistants sociaux, psychomotriciens, éducateurs, infirmiers, psychanalystes, universitaires et aux étudiants qui s'intéressent au savoir psychanalytique.

Conditions d'inscription

Les inscriptions sont prises à titre individuel.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée à partir du 15 mai 2022 et jusqu'au 15 septembre 2022. En cas de première inscription, une rencontre avec un enseignant vous sera proposée avant l'inscription définitive.

Pour les nouveaux inscrits, joindre une photocopie de la pièce d'identité.

Pour bénéficier d'un tarif réduit : joindre l'attestation pôle emploi ou la copie de la carte d'étudiant.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du « Collège de clinique psychanalytique Loire ».

Les demandes d'inscriptions sont à adresser par courrier postal ou courriel aux enseignants suivants:

Pour l'Unité d'Angers à Pascal Garrioux

Pour l'Unité de Bouguenais-Nantes à Sébastien Vallet

Pour l'Espace clinique de Tours à Éliane Pamart

1 Lacan J., « Ouverture de la Section Clinique », *Ornicar ?*, n° 9, p. 11.

Programme des enseignements

UNITÉ D'ANGERS

ENSEIGNANT RÉFÉRENT : MARIE NOËLLE JACOB DUVERNET

Présentations cliniques : le vendredi de 14h à 19h au sein du service du Dr. Benslimane, Pôle Maine, secteur Maine A, Centre Hospitalier Spécialisé, Cesame, BP 137, 49137 Les Ponts de Cé

- 14h00-15h Temps clinique
- 15h15-17h Présentation clinique et discussion
- 17h30-19h Retour sur la précédente présentation et Temps théorique

07 octobre 2022, Luis Izcovich, psychanalyste à Paris

9 décembre 2022, Philippe Madet, psychanalyste à Bordeaux

20 janvier 2023, Anastasia Tzavidopoulou, psychanalyste à Paris

31 mars 2023, Elisabete Thamer, psychanalyste à Paris

12 mai 2023, Éliane Pamart, psychanalyste à Tours

9 juin 2023, Albert Nguyễn, psychanalyste à Bordeaux

UNITÉ DE BOUGUENAI-S-NANTES

ENSEIGNANT RÉFÉRENT : SÉBASTIEN VALLET

ENSEIGNANTS DE L'UNITÉ : SUZANNE MEUDEC, ÉLIANE PAMART

Présentations cliniques : le vendredi de 14h à 18h au sein du service du Dr. Pierre Lafay, Centre hospitalier Georges Daumezon, 55 rue Georges Clémenceau , 44342 Bouguenais

- 14h00-16h Présentation clinique et discussion
- 16h-16h45 Retour sur la présentation clinique de la fois précédente
- 16h45-18h Étude d'un cas clinique issu de la pratique des participants

7 octobre 2022, Éliane Pamart, psychanalyste à Tours

9 décembre 2022, Jean-Michel Valtat, psychanalyste à Tours

31 mars 2023, Radu Turcanu, psychanalyste à Paris

2 juin 2023, Nadine Cordova, psychanalyste à Paris

Soirées de présentations de livres via Zoom au cours de l'année. Les dates seront communiquées ultérieurement.

ESPACE CLINIQUE DE TOURS

ENSEIGNANT RÉFÉRENT : ÉLIANE PAMART

ENSEIGNANT DE L'UNITÉ : JEAN-MICHEL VALTAT

Avec la participation de Cristel Maisonnave, psychanalyste à Saint-Pierre-des-Corps membre de l'EPFCL France.

Séminaire de lecture de texte : « Subversion du sujet et dialectique du désir » et son graphe. (Texte de J. Lacan 1960, p. 793 des Écrits) :

- 14 novembre 2022
- 16 janvier 2023
- 6 mars 2023
- 22 mai 2023
- 12 juin 2023

Groupe Clinique

Le groupe clinique se réunira :

- 17 octobre 2022
- 12 décembre 2022
- 6 février 2023
- 3 avril 2023

Ces deux activités se dérouleront au 10, passage de la Tonnelle à Tours, les lundis à 21 h.

Nota : L'inscription à une unité clinique comprend la remise d'un exemplaire de la *Revue des Collèges de Clinique psychanalytique du Champ Lacanien*, ainsi que la réception du *Mensuel* par courrier électronique.

Thème : Clinique du désir

Les enseignants du CCPL vous présentent le thème de l'année « clinique du désir » sous la forme du jeu du cadavre exquis, inventé par les surréalistes, que nous avons choisi de mettre en œuvre pour illustrer notre dessein.

Les diverses citations de Freud et de Lacan recueillies donnent des pistes quant à la manière dont chaque unité pourra travailler au cours de l'année à venir.

« Le rêve nous mène dans l'avenir puisqu'il nous montre nos désirs réalisés ; mais cet avenir, présent pour le rêveur, est modelé, par le désir indestructible, à l'image du passé. » (S. Freud, L'interprétation des rêves ; p 527 ; traduit en français par I. Meyerson ; PUF avril 1993)

"Le sujet aliène toujours son désir dans un signe, une promesse, une anticipation, quelque chose qui comporte comme tel une perte possible" (J. Lacan S VI, Le désir et son interprétation, p 127)

"Le désir se trouve lié à la dialectique d'un manque" (J. Lacan S VI, Le désir et son interprétation, p 127)

« Choisir entre sa demande et son désir » (J. Lacan S VI, Le désir et son interprétation, p 151)

« Interpréter le désir, c'est restituer ceci auquel le sujet ne peut pas accéder à lui tout seul, à savoir l'affect qui désigne son être, et qui se place au niveau du désir qui est le sien » (J. Lacan S VI, Le désir et son interprétation, p 171)

« La seule chose dont on puisse être coupable est d'avoir cédé sur son désir » (J. Lacan S VII L'éthique p 370)

« L'objet a [...] comme la cause du désir » (J. Lacan S X L'angoisse p 120)

« Le désir, donc, c'est la loi » (J. Lacan S X L'angoisse p 176)

« Le désir est proprement la passion du signifiant » (J. Lacan, entretien du 2/12/1966 sur France-Culture)

« Le désir de l'homme, si l'on peut dire, c'est le désir de l'autre. En l'autre la cause du désir d'où l'homme choisit, comme reste. » (J. Lacan, entretien du 02/12/1966 sur France-Culture)

« Le désir ne fait qu'assujettir ce que l'analyse subjective » (J. Lacan, La direction de la cure, Écrits, p 623)

« Le désir s'ébauche dans la marge où la demande se déchire du besoin ». (J. Lacan, Subversion du sujet et dialectique du désir, Écrits, p 814)

« L'image du Père idéal est un fantasme de névrosé. Au-delà de la mère, Autre réel de la demande on voudrait qu'elle calme le désir (C'est-à-dire son désir), se profile l'image d'un père qui fermerait les yeux sur les désirs ». (J. Lacan, Subversion du sujet et dialectique du désir, Écrits, p 824)

« C'est le désir de l'analyste qui au dernier terme opère dans la psychanalyse » (J. Lacan, Du « Trieb » de Freud, Les écrits. P 854)

« Le désir du psychanalyste c'est son énonciation » (J. Lacan proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école, Scilicet n° 1)

« La prise du désir n'est rien que celle d'un désêtre » (J. Lacan proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école, Scilicet n° 1)

L'analyste doit « savoir permettre au sujet, au sujet de l'inconscient, de le prendre pour cause de son désir » (J. Lacan, Télévision p 28)

« L'analyse présume du désir qu'il s'inscrit d'une contingence corporelle » (J. Lacan S XX Encore, leçon du 20/03/1973)

Références bibliographiques

Sigmund Freud :

L'interprétation des rêves

Jacques Lacan :

Le Séminaire VI : Le désir et son interprétation

Le Séminaire VII : L'éthique

Le Séminaire X : L'angoisse

Subversion du sujet et dialectique du désir, Écrits

La direction de la cure, Écrits

Du « Trieb » de Freud, Écrits

Petit discours à l'ORTF le 28 novembre 1966

Entretien sur France-Culture le 2 décembre 1966

Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école

Télévision (1973)

Colette Soler :

Des hommes et des femmes (Collège clinique de Paris, Année 2017-2018)

Retour sur la fonction de la parole (Éditions nouvelles du Champ lacanien)

Anita Izcovich :

Les énigmes du désir de Freud à Lacan (Stilus)

COLLÈGE DE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE LOIRE

Bulletin d'inscription

Année 2022-2023

à retourner avant le 15 septembre 2022

à Pascal Garrioux pour Angers

à Sébastien Vallet pour Bouguenais-Nantes

à Éliane Pamart pour Tours

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Localité :** _____

Tél : _____ **Fax :** _____ **E.mail :** _____

Profession : _____

Diplômes : _____

J'accepte que mon e-mail soit utilisé pour recevoir la revue *Le Mensuel* et des annonces liées aux Formations du Champ lacanien.

J'accepte que mon e-mail soit utilisé par le CCPL.

En cas de première inscription, une rencontre avec un enseignant vous sera proposée avant l'inscription définitive.

Choix de l'unité :

- Unité d'Angers
- Unité de Bouguenais-Nantes
- Espace clinique de Tours

Montant de l'inscription :

Angers

- Individuelle : 210 €
- Étudiant : 120 €

Bouguenais-Nantes

- Individuelle : 170 €
- Étudiant : 90 €

Tours

- Individuelle : 90 €
- Étudiant : 70 €

Renseignements :

Association Loi 1901, enregistrée à la préfecture d'Angers
Siège social : Marie-Noëlle Jacob Duvernet, Cartigné, 49800 Trélazé